



Serment de jumelage

nous, maire de Fegersheim-Ohnheim
et président de la commune de Cressier,

librement désignés par le suffrage de nos concitoyens,

certaines de répondre aux aspirations profondes et aux besoins réels de nos
populations,

sachant que la civilisation occidentale a trouvé son berceau dans nos
anciennes « communes » et que l'esprit de liberté s'est d'abord inscrit dans les
franchises qu'elles surent conquérir,

considérant que l'œuvre de l'histoire doit se poursuivre dans un monde
élargi, mais que ce monde ne sera vraiment humain que dans la mesure où
les hommes vivront libres dans des cités libres,

En ce jour, nous prenons l'engagement solennel

de maintenir des liens permanents entre nos communes, de favoriser en tous
domaines les échanges entre leurs habitants pour développer, par une
meilleure compréhension mutuelle, le sentiment vivant de la fraternité
européenne,

de conjuguer nos efforts afin d'aider dans la pleine mesure de nos moyens
au succès de cette nécessaire entreprise de paix et de prospérité :

L'unité européenne

fait à Cressier / NE

le samedi 4 mai 1991

Conseil communal de Cressier

Le président

Le secrétaire

Mairie de Fegersheim-Ohnheim

Le maire

Le président de la commission
sports-culture arts et jeunesse